



JEUNES A POTENTIEL

Programme fédéral de détection

Note de cadrage

Année 2026 - 2027



SOMMAIRE

» Cadre général.....	3
» Stages Régionaux JAP.....	6
» Stage National JAP.....	9



Cadre général du programme de détection

Objectifs

Le programme fédéral Jeunes à Potentiel (JAP), porté par la Fédération Française Handisport, est organisé en deux phases : régionale puis nationale. Il s'inscrit dans le projet de performance fédérale, plus particulièrement centré sur la **détection des jeunes talents**.

Les objectifs du programme sont :

- Alimenter durablement les collectifs fédéraux, notamment les structures fédérales d'entraînement,
- Repérer précocement les jeunes susceptibles de performer à moyen ou long terme dans une discipline ou épreuve paralympique cohérente avec leur pathologie.
- Accélérer les accès aux circuits nationaux de compétition disciplinaire.

Le programme JAP vise à identifier, pour chaque sportif, la discipline ou l'épreuve paralympique la plus en adaptée avec son profil, afin optimiser les chances de réaliser leur ambition paralympique..

Périmètre des sports paralympiques

Les 9 sports paralympiques d'été du programme JAP sont les suivants : para-athlétisme, basket-fauteuil, cécifoot, para-cyclisme, goalball, para-natation, para-tennis de table, rugby-fauteuil, boccia.

Le choix des sports proposés par les organisations régionales est effectué exclusivement parmi ces neuf disciplines paralympiques, en tenant compte des réalités locales, des ressources disponibles et du maillage territorial.



Stages Régionaux JAP

Principes généraux d'aide à la sélection régionale

Critères en lien avec le Dispositif de Valorisation Territoriale (DVT)

Les stages régionaux JAP sont accessibles aux licenciés U20 présentant une volonté de s'engager vers la compétition, quel que soit leur niveau initial.

- Les jeunes athlètes doivent : faire preuve d'une motivation affirmée à progresser et participer aux circuits de compétitions.
- Être investi dans une pratique sportive régulière au sein d'un club ou d'une structure spécialisée.
- Souhaiter s'inscrire, à terme, dans un projet d'entraînement structuré.
- Répondre favorablement aux actions territoriales : stages, compétitions régionales, JRAH, JNAH, écoles multisports, etc.

La sélection régionale JAP rassemble des jeunes compétiteurs repérés par l'ensemble des acteurs du territoire : clubs, comités départementaux, structures spécialisées, établissements scolaires, ligues/comités homologues, responsable développement, cellule détection, référent espoir disciplinaire.

L'objectif du stage régional est de regrouper l'ensemble des profils à potentiel détectés via ces différents relais.

Si nécessaire, la sélection pourra être élargie à des athlètes présentant une déficience auditive, pour compléter les groupes d'entraînement. Toutefois, ces profils ne seront pas prioritaires au stage national et ne devront pas constituer une priorité dans les sélections régionales.

Effectif visé

2026 : Chaque stage régional JAP doit ambitionner de réunir au minimum 25 athlètes U20, répartis sur les disciplines paralympiques proposées, avec 4 athlètes à minima par discipline afin de créer une émulation dans les groupes d'entraînement.

Dès 2027 : L'ambition est d'organiser des stages JAP régionaux, voire interrégionaux, afin d'atteindre le seuil cible de participation de 25 athlètes U20 par stage et de renforcer la dynamique de détection. Des mutualisations interrégionales pourront être mises en place pour consolider les dispositifs existants et garantir des regroupements de qualité lorsque les effectifs régionaux ne permettent pas, à eux seuls, d'atteindre cet objectif.

Indicateurs de valorisation des JAP régionaux, interrégionaux :

- 6 athlètes à minima par discipline.
- 6 primo-accédants U16 à la filière JAP
- 4 féminines inscrites au stage



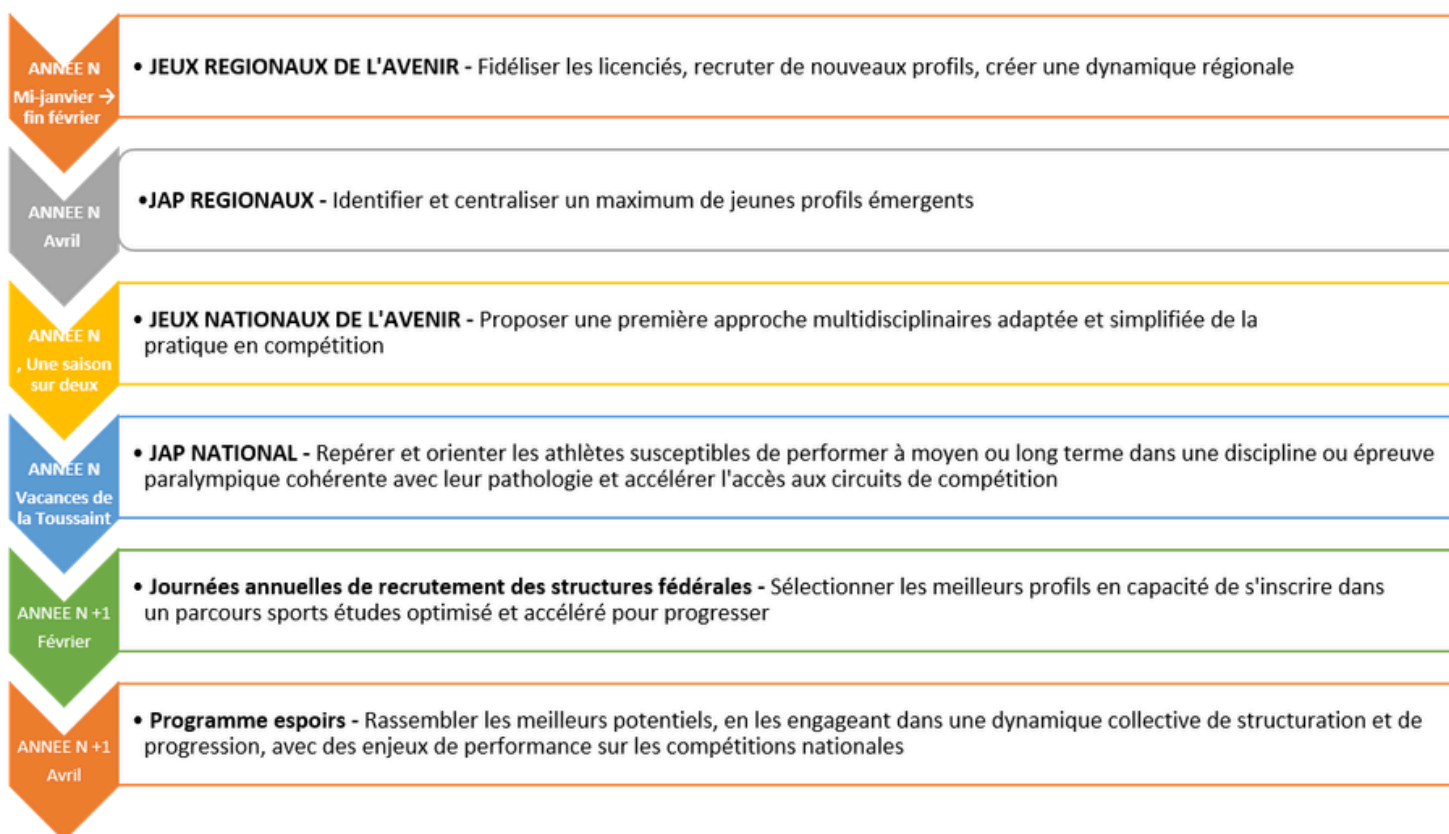
Calendrier et Parcours Jeunes

2026 : Les stages régionaux / interrégionaux JAP devront être organisés prioritairement lors des vacances d'hiver et à minima finalisés au plus tard le 10 juillet 2026.

Rappel : JAP National au CREPS Centre Val-de-Loire (Bourges) du 19 au 23 octobre 2026.

Dès 2027 : Les organisations régionales, interrégionales devront être finalisées au plus tard le 31 mai 2027 afin de permettre la réalisation de la sélection nationale dans des délais optimaux avant la période estivale, d'accélérer l'accès aux circuits de compétition la même saison sportive.

Il est déterminant de standardiser le parcours Jeunes en le structurant autour d'étapes clés définies et progressives. Cette organisation permettra d'harmoniser les temporalités, de coordonner les acteurs et les discours, et d'optimiser la détection.



Encadrement technique régional

Les entraîneurs des stages régionaux JAP doivent répondre aux exigences suivantes :

- Disposer d'une licence fédérale.
- Titulaire de la formation fédérale « Les Indispensables »

L'encadrement technique devra être discuté et pourra être proposé par chaque référent espoir disciplinaire.



Stage National JAP

Critères prioritaires transversaux

Classés sans ordre de priorité

- Nationalité française ou procédure de naturalisation en cours ou avoir été scolarisé en France depuis plus de 5 ans dans le secondaire.
- Profil féminin à prioriser
- Âge minimum : 12 ans ; une attention prioritaire sera portée aux jeunes de 13 à 15 ans, avec ajustements selon la discipline et la classe de handicap.
- Age maximum : 20 ans ; à affiner selon le genre, le sport et la classification (cf ci-dessous).
- Présence d'une pathologie répondant aux critères d'éligibilité définis par l'IPC. Toutefois, certains profils pour lesquels subsistent des incertitudes peuvent être envisagés, sous réserve que les procédures de classification nationale soient impérativement engagées et, dans la mesure du possible, finalisées avant la sélection pour le stage national.



Critères prioritaires disciplinaires

Sports	Age	Profils prioritaires identifiés
Athlétisme	Athlète debout de 12 à 16 ans ; athlètes en fauteuil de 12 à 19 ans	Profils multidisciplinaires (courses, sauts, lancers) ; Course en fauteuil
Basket-fauteuil	M : de 12 à 15 ans F : de 12 à 18 ans	Sportif présentant une lésion médullaire ou un handicap orthopédique ; Coordination fine ; Pratique régulière ; Profils de grande taille
Boccia	H/F : 12 à 20 ans	Exclusivement les profils BC ; Disposer de manière régulière d'un matériel de prêt ou personnel ; Qualités de concentration et logique stratégique (capacités cognitives) ; Disposer d'un assistant identifié
Goalball	M : de 13 à 17 ans F : de 13 à 19 ans	Malvoyant (B2, B3), profil de grande taille Capacité à se repérer dans l'espace
Natation	H/F : 12 à 16 ans	Classes S1 à S7 et S11 Pratique régulière en club (2 fois par semaine)
Tennis de table	Joueur debout de 12 à 15 ans ; Joueur fauteuil : De 12 à 18 ans	Classes 1 à 7 Pratique régulière en club FFH et/ou FFTT (2 fois par semaine) Profils féminin
Cyclisme	Solo de 12 à 16 ans ; Handbike, tandem et tricycle : De 13 à 20 ans	Disposer d'un matériel de prêt ou personnel ; Qualités d'endurance. Féminine, tous supports.
Rugby-fauteuil	H/F : 12 à 18 ans	Eligibilité : Atteinte aux 4 membres.
Cécifoot	H/F : 12 à 18 ans	Profil B1



Rétroplanning du programme 2026

9 février au 10 juillet 2026	Stages régionaux JAP
12 juin au 16 juillet 2026	Phase de candidature au stage JAP national
12 juin au 16 juillet 2026	Commission de sélection
20 juillet au 18 septembre 2026	Phase d'inscription au stage JAP national
19 au 23 octobre 2026	Stage de détection JAP National à Bourges

Planning sportif prévisionnel JAPN 2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matinée		Sport 1 identifié par les Comités	Sport 1, 2 ou 3 selon les orientations prononcées	Sport prioritaire identifié	Sport prioritaire identifié
Après-midi	A partir de 16h Tests d'évaluation transversaux et classification boccia	Sport 1 ou 2 identifié par les Comités	Récupération, Activité cohésion	Sport prioritaire identifié	Départ des délégations régionales à 12h
Soirée		Commission d'orientation			

Le lundi sera consacré à la réalisation de tests d'évaluation transversaux proposés à l'ensemble des sportifs. Les sports proposées le mardi seront définies en cohérence avec les préconisations formulées par les Comités Régionaux. Le créneau du mercredi matin constituera un temps de validation et, le cas échéant, d'ajustement de cette orientation à la suite de la commission d'orientation..

Un sport prioritaire sera identifié sur la fin de semaine (jeudi et vendredi matin) afin de clarifier l'orientation prononcée et d'en faciliter l'appropriation.





Handi
Sport

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

